

Mise en ligne : 22 septembre 2017.
Dernière modification : 19 février 2018
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE DES TRANSPORTS ET MESSAGERIES AUTOMOBILES DU CAMBODGE (TEMAC), Pnom-Penh

(Bulletin administratif du Cambodge, octobre 1925, p. 1114)

Par arrêté du résup au Cambodge du 14 octobre 1925 :

La Compagnie des Transports et messageries automobiles du Cambodge est autorisée à se substituer à MM. Baluteig et Cambon, à compter du 29 août 1925, pour l'exploitation des services postaux subventionnés par voitures automobiles destinées à relier Phnôm-Penh aux principaux centres du Cambodge ou de la frontière pendant toute la durée de leur contrat.

La société sera soumise à toutes les obligations résultant du cahier des charges primitif.

Notre carnet financier

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1927)

La Compagnie des Transports et messageries automobiles du Cambodge, au capital de 430.000 piastres, projette de fusionner avec la Société des automobiles et cycles de l'Indochine.

A l'Officiel d'Indochine

DEMANDES DE CONCESSIONS

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1927)

M. Desplanches, employé des Transports et messageries automobiles du Cambodge, demande concession à titre gratuit de 100 ha. destinés à la culture du kapok à Kok Banteai, prov. de Kompong-Chhnang, Cambodge.

Notre carnet financier

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1927)

La Société des automobiles et cycles de l'Indochine, au capital de 3 millions de francs, et la Compagnie des Transports et messageries automobiles du Cambodge fusionnent pour constituer la Société des Transports et messageries de l'Indochine, au capital de 6.500.000 francs divisé en 65.000 actions de 100 francs, dont 18.000 attribuées à la première et 12.000 à la seconde.

Les 35.000 actions restant sont émises à 115 francs et réparties entre les actionnaires de la Saci à raison de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes et ceux de la Temac à raison de 2 nouvelles pour 1 ancienne.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1928)

L'Impartial du 30 janvier publie les statuts de la société des Transports et messageries de l'Indochine au capital de 6.500.000 francs divisé en 65.000 actions de 100 francs.

La Compagnie des Transports et messageries automobiles du Cambodge, au capital de 430.000 p., lui apporte son actif : immeubles, garages, magasins, bureaux, matériel, à Phnom-Penh. Elle reçoit en échange : 16.340 actions de la nouvelle société, le droit de souscription à 115 francs à 6.450 actions, 1.930 parts bénéficiaires ayant droit à 20 % du solde bénéficiaire.

.....

Suite :
Transports et messageries de l'Indochine
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/TEMI.pdf